



Préfecture de département

Commune de LES AVANCHERS VALMOREL

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2016-1698** du **22 décembre 2016** mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels **oui X non**

APPROUVE	date 2 octobre 2007	aléa Mouvement de terrain- Crue torrentielle- Avalanche
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *
	consultable sur Internet *
	consultable sur Internet *

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR miniers **oui non X**

	date	
	date	
	date	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *
	consultable sur Internet *
	consultable sur Internet *

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR technologiques **oui non X**

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *
	consultable sur Internet *

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité
Forte zone **5** Moyenne zone **4** Modérée zone **3 X** Faible zone **2** Très faible Zone **1**

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Zonage du PPR approuvé

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles **nombre 2** catastrophes technologiques **nombre 0**

Date

Le préfet de département